


# Formation Habilitation électriques HOB0

**Description de la formation :** Cette formation a pour but de sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique, faire connaître les dangers de l'électricité pour être capable de mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre non électrique à proximité d'installations électriques sous tension dans les meilleures conditions de sécurité

**Référence formation :** G1 / ELEPREVHOB0FP

**Objectif :** Connaître la réglementation en rapport avec l'électricité et les risques présentés par les installations. Connaître les dispositions de la norme NFC 18-510 homologuée le 21 Décembre 2011. Obtenir une attestation de formation permettant à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation électrique en rapport avec ses missions

**Public :** Personnels travaillant dans un environnement de risques électriques, ou effectuant des travaux d'ordre non électrique

**Accessibilité :**  Formation ouverte à certaines formes de handicap/ contactez-nous pour plus d'informations.

**Programme :** Il s'agit d'un enseignement théorique comprenant :

Comprendre l'électricité :

- Rappels des notions de base sur l'électricité

- Notions élémentaires

- Le risque électrique

- La prévention du risque électrique

- Effets du courant électrique sur l'organisme humain et résistance de celui-ci face à un choc électrique

- La loi d'Ohm

- Les habilitations électriques : Point succinct sur les dispositions de la nouvelle norme NFC 18-510

- Missions du non électricien & manœuvres permises

- Réarmement d'un dispositif de protection.

- Évaluation des risques engendrés pour l'environnement et procédures en basse et haute tension lors des travaux d'ordre non électrique hors tension ou au voisinage

- Conduite à tenir en cas d'accident

- Matériel de protection individuel et collectif

**Prérequis :** Aucun

**Condition d'admission :** Carte d'identité

**Durée et organisation :** 1 jour – 7 heures

**Texte de référence :** L'article R4544-10 du Code du Travail, précise que « l'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R. 4544-3. L'employeur remet à chaque travailleur un carnet de prescriptions établi sur la base des prescriptions pertinentes de ces normes, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué. » \* Norme NF C 18-510 homologuée le 21 décembre 2011 et mise en application le 21 janvier 2012 : « Opérations sur les ouvrages et installations électriques dans un environnement électrique – Prévention du risque électrique ». « L'habilitation électrique est désormais une exigence réglementaire pour tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques ou dans leurs voisinages. Elle nécessite une formation préalable. » INRS ED 6127 juillet 2012. Attention : les titres délivrés sous l'ancienne prescription UTE 18-510 étaient valables jusqu'au 1er juillet 2015.

**Effectifs :** 1 à 15 personnes

**Moyens pédagogiques :** utilisation de moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités (PowerPoint, liste de risques, vidéos, projecteur, écran) et matériel éclectique de démonstration pédagogique.

**Modalité d'évaluation :** Test de validation des connaissances, exercices pratiques, évaluation par le formateur

**Encadrement pédagogique :** Formateur disposant de l'expérience et des compétences pour dispenser l'ensemble des modules de formation

**Recyclage :** Tous les 3 ans.

**Calendrier :** Nous contacter

**Tarifs :**

Prix groupe : 650 € H.T.

Prix parcours : Nous contacter

**Responsable :** Pierre LEVY

**Demande de renseignements et/ou se préinscrire :** Nous contacter